

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
COMMUNE DE NASSOGNE

*Vente Publique aux enchères de bois de  
chauffage à BANDE – Petite Europe*

Le Collège communal procédera à la vente publique aux enchères, de bois de chauffage sur Bande - Nassogne constitué de :

- Triage de Nassogne – agent des forêts Dumont D. : Lots 1 à 6 pour +/- 74 stères – Nassogne  
Lot 7 pour +/- 244 m<sup>3</sup> – Nassogne
- Triage de Bande – agent des forêts Van Hove N. : Lots 1 à 44 pour +/- 1019 stères - Bande.

Lots de bois de chauffage constitués de houppiers de hêtres, de chênes, de baliveaux de hêtres et de hêtres chablis et scolytés et de bouleaux pour un ensemble de +/-1093 stères de bois+244m<sup>3</sup> ;

***Le 26 juin 2018  
à 20h00  
à la Petite Europe de Bande***

Frais de vente : 3 %

TVA : 2 % pour l'adjudicataire assujetti à la TVA (2 % du prix principal augmenté des 3 % de frais)

Le catalogue détaillé peut être obtenu au bureau communal de et à 6950 Nassogne -  
Tél. : 084/22.07.48 ou par mail à [bernadette.schmitz@nassogne.be](mailto:bernadette.schmitz@nassogne.be)

Rem: Dérogation aux articles 12 et 13 du cahier des charges pour la vente aux particuliers :

" Pour les ventes de bois non-groupées, lorsque le montant principal des lots acquis par un acheteur est inférieur à 2.479 Euros, seule la caution physique sera exigée."

Au-delà de 2.479 Euros d'achat, une promesse de caution bancaire sera exigée.

Renseignements et visites :

Pour les visites de lots :

Rendez-vous place communale à Nassogne, le samedi 23/06/2018 à 16h00 pour Nassogne

- *Mr Denis Dumont – rue de Masbourg, 47 à 6950 Nassogne - 084/22.18.81 – 0477/78.13.73*

Rendez-vous Garage Mioli à Bande, le samedi 23/06/2018 à 10h00 pour Bande

- *Mr Nicolas VAN HOVE – 0475/54.04.54*

Nassogne, le 4 juin 2018

Par le Collège

Le Directeur Général,

  
Ch. QUIRYNEN

Le Bourgmestre,

  
M QUIRYNEN

**PROVINCE DE Luxembourg – ARRONDISSEMENT DE MARCHE EN FAMENNE –  
COMMUNE DE NASSOGNE**

Outre les conditions particulières reprises ci-après, la présente vente est régie par le cahier des charges générales de la Province de Luxembourg.

**Conditions particulières :**

- 1) La vente se fera à la diligence du collège communal, uniquement aux enchères et lot par lot. Les enchères ne seront pas inférieures à 10 €  
La vente ne sera définitive qu'après approbation par le collège communal auquel le Conseil communal délègue ses pouvoirs. **Priorité sera donnée aux habitants de l'entité**
- 2) Les estimations en stères des lots ne sont données qu'à titre indicatif sans garantie de qualité et de quantité.
- 3) **Les recrues seront strictement protégés par les exploitants ainsi que les bois cerclés de couleur.**
- 4) **Les adjudicataires ne pourront commencer l'exploitation qu'après avoir reçu notification de l'approbation du collège et après paiement de la totalité de leurs lots.**  
Ils devront apporter la preuve de paiement délivrée par la commune à l'agent des forêts du triage.

Pour Nassogne :

- Mr Denis Dumont – rue de Masbourg, 47 à 6950 Nassogne - 084/22.18.81 – 0477/78.13.73

Pour Bande :

- Mr Nicolas Van Hove –0475/54.04.54

- 5) **Les délais d'abattage et de vidange sont fixés au 30/06/2019 pour tous les lots sur le territoire de Bande. Les délais d'abattage et de vidange sont fixés au 31/03/2019 pour tous les lots sur le territoire de Nassogne ; A l'exception des lots A,B,C,D,E (1 à 5), triage N°11 Nassogne, pas d'exploitation du 01/09/2018 au 15/10/2018.**
- 6) Etat des lieux de la coupe  
Une procédure simplifiée et « rapide » de l'état des lieux est proposée : sauf mentions contraires reprises en remarque des lots, et sauf refus de la part de l'adjudicataire de signer l'état des lieux lors de la séance de vente, l'état des lieux des différentes coupes de bois est le suivant :
  1. Etat des chemins empierrés et annexes : bon – ~~autre~~
  2. Etat des chemins de terre, coupe-feu, fossés et ruisseaux : bon – ~~autre~~
  3. Etat du sol dans la coupe : bon – ~~autre~~
  4. Etat des arbres réservés (blessures ...) : néant – ~~autre~~
  5. Remarques diverses : néant – ~~autre~~

L'adjudicataire peut refuser cette procédure « rapide » et demander un état des lieux contradictoire sur le terrain, conformément au cahier général des charges. Dans ce cas, l'état des lieux n'est pas signé lors de la séance de vente, mais après réception du paiement du (des) lot(s) concerné(s).
- 7) En complément à l'article 23 du cahier général des charges, il est stipulé qu'à l'expiration des délais fixés par le cahier des charges, les arbres non abattus, ainsi que les arbres non enlevés hors forêt, seront considérés comme abandonnés et redeviendront propriété de l'administration vendeuse. Aucune prorogation ne sera accordée.
- 8) Tout chablis non marqué survenu après le lotissement restera propriété communale.
- 9) Visites :  
Rendez-vous place communale à Nassogne :
  - le samedi 23/06/2018 à 16h00 pour les lots de Mr Dumont (Nassogne)Rendez-vous Garage Mioli à Bande
  - le samedi 23/06/2018 à 10h00 pour les lots de Mr Van Hove (Bande)
- 10) L'exploitation est interdite les dimanches, les jours fériés et les jours de battues ainsi que les périodes officielles de fermeture.

- 11) Pour l'abattage des bois scolytés, il est souhaitable de faire appel à des bûcherons chevronnés. Interdiction d'abattage à la feuille.
- 12) Au terme de l'exploitation, les fossés seront dégagés de toutes branches ainsi que des recrus.
- 13) Les houppiers seront façonnés avant débardage. La vidange se fera sur sol sec et dans le respect des cloisonnements (obligation pour le débardage et la vidange de passer par ces cloisonnements d'exploitation).

**RAPPEL : Article 8 du cahier général de la province de Luxembourg.**

Le président de la vente pourra exclure de la vente tout acheteur qui, pendant la période de deux ans précédant celle-ci, aura été condamné par un jugement coulé en forme de chose jugée pour abattage non délivrés, quelle que soit la nature des forêts dans lesquelles les faits ont été commis.

De même, Le Président de la vente se réserve le droit, le Receveur entendu, de ne pas admettre à la vente toute personne physique ou morale, qui, ayant été déclarée adjudicataire à une vente précédente, serait en retard d'exploitation, en défaut ou en retard de paiement, dans les forêts soumises du propriétaire. Si l'avis du Receveur est négatif, l'adjudicataire doit être exclu.

**BANDE**

VAN HOVE Nicolas - 0475/54.04.54

## Vente de bois de chauffage 2018

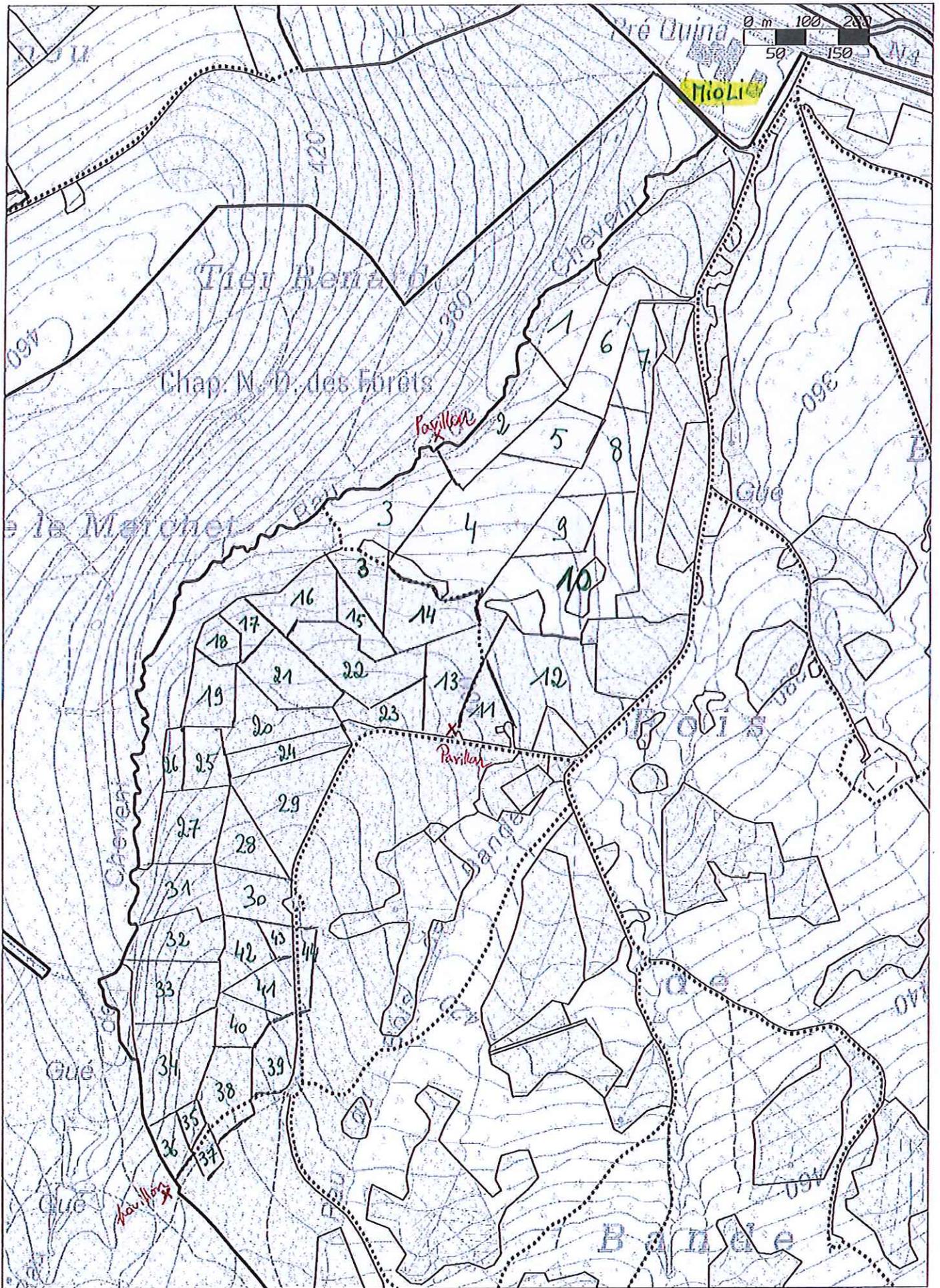
comp. 693, 694

Lot	Lieu-dit	Nature des produits	m <sup>3</sup>	Stères	Estimat.	Prix	Adjudicataire	Caution
1	Dessus Brochefays	8 houppiers et 4 baliveaux	21	27				
2	Dessus Brochefays	7 houppiers et 10 baliveaux	20	26				
3	Dessus Brochefays	6 houppiers et 3 baliveaux	16	21				
4	Dessus Brochefays	6 houppiers et 11 baliveaux	19	25				
5	Dessus Brochefays	6 houppiers et 6 baliveaux	17	22				
6	Dessus Brochefays	8 houppiers et 1 baliveau	20	26				
7	Dessus Brochefays	7 houppiers et 4 baliveaux	22	28				
8	Dessus Brochefays	7 houppiers et 2 baliveaux	18	24				
9	Dessus Brochefays	5 houppiers	17	22				
10	Dessus Brochefays	6 houppiers, 1 CH déraciné et 5 baliveaux	18	24				
11	Fagne du Chevenys	6 houppiers et 2 baliveaux	15	19				
12	Fagne du Chevenys	6 houppiers et 5 baliveaux	18	23				
13	Fagne du Chevenys	8 houppiers et 19 baliveaux	24	31				
14	Fagne du Chevenys	5 houppiers et 7 baliveaux	18	24				
15	Fagne du Chevenys	4 houppiers et 9 baliveaux	13	17				
16	Fagne du Chevenys	5 houppiers et 7 baliveaux	17	22				
17	Fagne du Chevenys	7 houppiers	22	28				
18	Fagne du Chevenys	6 houppiers et 1 baliveau	18	23				
19	Fagne du Chevenys	4 houppiers	13	17				
20	Fagne du Chevenys	6 houppiers et 5 baliveaux	22	29				
21	Fagne du Chevenys	5 houppiers et 3 baliveaux	18	23				
22	Fagne du Chevenys	6 houppiers et 9 baliveaux	19	25				
23	Fagne du Chevenys	4 houppiers et 13 baliveaux	14	18				
24	Fagne du Chevenys	6 houppiers et 14 baliveaux	20	26				
25	Fagne du Chevenys	6 houppiers et 8 baliveaux	24	31				

**BANDE**

VAN HOVE Nicolas - 0475/54.04.54

Lot	Lieu-dit	Nature des produits	m <sup>3</sup>	Stères	Estimation	Prix	Adjudicataire	Caution
26	Fagne du Chevenys	3 houppliers et 7 baliveaux	7	9				
27	Fagne du Chevenys	5 houppliers et 6 baliveaux	22	28				
28	Fagne du Chevenys	5 houppliers et 7 baliveaux	16	21				
29	Fagne du Chevenys	7 houppliers et 11 baliveaux	22	28				
30	Fagne du Chevenys	6 houppliers et 14 baliveaux	17	22				
31	Fagne du Chevenys	4 houppliers et 1 baliveau	16	21				
32	Fagne du Chevenys	8 houppliers et 3 baliveaux	21	27				
33	Fagne du Chevenys	8 houppliers et 4 baliveaux	23	30				
34	Fagne du Chevenys	8 houppliers	19	25				
35	Fagne du Chevenys	5 houppliers et 1 baliveau	13	17				
36	Fagne du Chevenys	7 houppliers et 2 baliveaux	15	20				
37	Fagne du Chevenys	6 houppliers	18	23				
38	Fagne du Chevenys	6 houppliers et 2 baliveaux	18	23				
39	Fagne du Chevenys	6 houppliers et 4 baliveaux	15	20				
40	Fagne du Chevenys	6 houppliers et 2 baliveaux	16	21				
41	Fagne du Chevenys	5 houppliers et 3 baliveaux	16	21				
42	Fagne du Chevenys	6 houppliers et 2 baliveaux	19	25				
43	Fagne du Chevenys	6 houppliers et 2 baliveaux	18	24				
44	Fagne du Chevenys	4 houppliers et 4 baliveaux	10	13				



# Triage de Nassogne

Denis DUMONT-0477178.13.73

Lot	Lieu-dit	Nature des produits	m <sup>3</sup>	Stères	Estimation	Prix	Adjudicataire	Caution
A (1)	Grand route	1 hêtre de 165 cm		4				
B (2)	Rond Fays	1 hêtre de 185 cm		19				
		1 hêtre de 195 cm						
		1 hêtre de 235 cm						
		1 hêtre de 235 cm						
C (3)	Rond Fays	1 hêtre de 235 cm		19				
		1 hêtre de 215 cm						
D (4)	Rond Fays	1 hêtre de 165 cm		10				
		1 hêtre de 175 cm						
E (5)	Rond Fays	1 hêtre de 225 cm		13				
		1 hêtre de 185 cm						
F (6)	En face chemin cacatte	1 hêtre de 185 cm		9				
		1 hêtre de 165 cm						
G (7)	Aux Crevais	1730 baliveaux	244 m <sup>3</sup> Voir doc en annexe					
		Nettoyage sous les Pins Sylvestre						

Nom du fichier : Lotissement Crevais.xls (date de création : 30-mai-2018)

Description : Nettoyage sous PS

Mesure de grosseur : Circonférence à 1,5 m

Grosseurs extrêmes : 25 - 165 cm

Type de volume : Marchand

Méthode de cubage : Coefficient de défillement

Surface (ha) :

Feuille	Essence	Description	N	V (m³)	vmoy (m³)
HE_1	Hêtre		1399	207,18	0,148
CHIND_1	Chênes		124	11,11	0,090
BO_1	Bouleaux		207	26,48	0,128
TOTAL			1730	244,78	0,14

